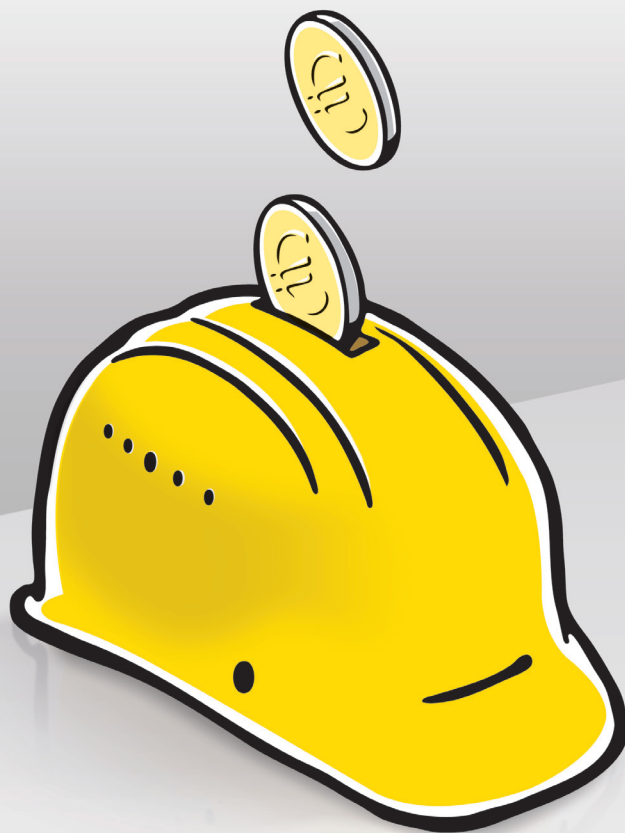


LA PRÉVENTION, UN FACTEUR DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE



Avec la collaboration de la société **AVY**SO



Le Fonds social européen
investit dans votre avenir

LA PRÉVENTION EST UN FACTEUR DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

« La Prévention, ça coûte ! ».

C'est un préjugé largement répandu : prévenir des risques est certes nécessaire, mais ce serait une contrainte économique qui pèse sur les entreprises.

Pourtant, au-delà des coûts des accidents qu'elle permet d'éviter, la Prévention est aussi un facteur de performance économique.

« La Prévention, ça rapporte ! ».

En effet, grâce à l'amélioration des conditions d'exercice du travail de chacun, celui-ci devient ainsi plus productif, il gagne en qualité, en efficacité ; par la formation du personnel, celui-ci peut aborder de nouveaux domaines et participer au développement de l'activité de l'entreprise, ...

Cette brochure présente ainsi quelques cas concrets où les gains liés à l'amélioration directe ou indirecte de la Prévention couvrent et même dépassent ses coûts.

Pour les cas ci-après nous avons établi, pour une période de référence propre à chaque action et pour les salariés concernés, un bilan économique avant/après des coûts impliqués et des gains induits par l'action de prévention.

Pour bien comprendre les tableaux qui font le bilan des actions décrites, nous précisons ci-après les notions retenues :

Le bilan économique est la différence, en euros, entre les gains apportés par l'action de prévention et les coûts qu'elle a engendrés.



Le **ROP** est le « Return on Prevention », égal aux gains divisés par les coûts engagés : supérieur à 1, l'action rapporte plus qu'elle ne coûte.

Le **payback** est le temps nécessaire pour que les gains couvrent les dépenses.

Les **coûts fixes** sont les dépenses engagées avant la mise en œuvre (par exemple le prix d'une formation, d'un équipement ou d'une machine, etc.).

Les **coûts variables** sont les dépenses nécessaires au cours de l'exploitation (par exemple l'entretien annuel, la consommation d'énergie ou de carburant pour l'exploitation, etc.).

Les gains « **temps** » sont les heures de travail gagnées, valorisées au coût horaire direct.

Les gains « **achats** » sont les gains liés à la réduction ou suppression des autres coûts.

Le bilan net total est exprimé en euros sur toute la période donnée. Pour être comparable, ce bilan net est aussi exprimé par personne et par an.



Pour les gains en prévention, nous en avons marqué l'importance par un, deux ou trois casques selon les axes sécurité, santé et pénibilité : plus il y a de casques, plus l'impact favorable en prévention est élevé.



Le smiley vert signale une action avec impact favorable sur l'environnement.



Le smiley gris signale une action favorable sur la qualité.

QUELS TYPES D' ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

Il est possible de faire de la Prévention directement, par des actions dont c'est la seule motivation, ou indirectement comme conséquence d'autres actions.

Quelle que soit sa raison, une action qui entraîne la réduction ou la suppression d'un risque doit être examinée comme facteur positif de Prévention.

Nous allons montrer ici qu'une telle action peut contribuer à l'amélioration de la performance de l'entreprise.

Ces actions peuvent être regroupées selon les 3 types « OTH » suivants :

O

ORGANISATION

Préparation

Maintenance du lieu de travail
Mode opératoire - Méthodes
Visites - Audits - Contrôles

T

TECHNIQUE

Achat Machine - Matériel
Produits - Matériaux
Equipements
de protection (EPC - EPI)

H

HUMAIN

Formation - Sensibilisation
Accueil - Communication

ORGANISATION (O) : Maintenance du lieu de travail

PRINCIPES :

Une zone de travail organisée est non seulement le reflet d'une maîtrise de son activité, que l'on conçoit comme un ensemble qui, pour fournir une livraison de qualité, se pense comme un processus qualitatif dès la préparation du chantier.

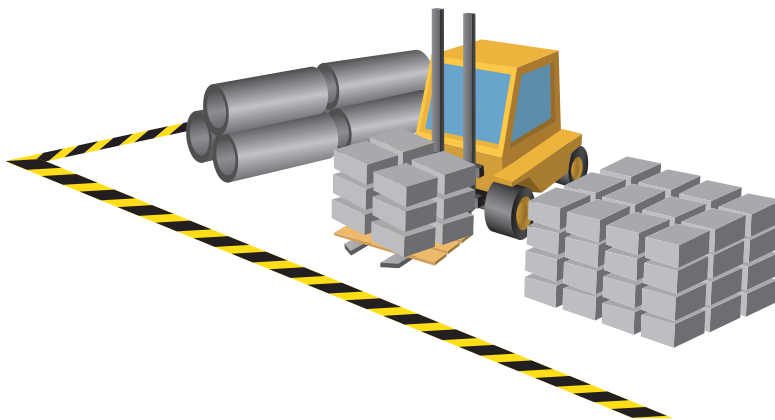
Un lieu de travail bien rangé, c'est autant de risques évités en matière de chutes et de collisions, d'erreurs de produits, de déchets à risque pour l'environnement.

C'est aussi permettre aux salariés de travailler dans un environnement respectueux.

C'est enfin un gain sur les circulations inutiles, les oublis de matériels, les pertes de temps liées à la recherche des bons outils ou produits, et l'optimisation d'un stock par sa meilleure visibilité.

Ce thème peut être décliné selon des actions du type :

- définir un plan de stockage clair et s'assurer de son respect
- organiser les voies de circulation
- sécuriser / organiser les accès
- mettre en place des racks de stockage
- installer des bacs de rétention pour le stockage des produits dangereux
- prévoir un temps pour le rangement
- ...



ORGANISATION (O) : Maintenance du lieu de travail

CAS : Aménagement d'une zone de stockage de matériel

L'entreprise : une entreprise de 480 salariés, présente dans les secteurs de la construction et du génie civil, disposant de nombreuses certifications (ISO9001, ISO14001, BS OHSAS18001).

L'action : la zone de stockage du matériel et des matériaux a été réaménagée avec un portique d'accès et des zones clairement définies pour chaque catégorie de matériel.

Avant : les accès à la zone n'étaient pas contrôlés, avec souvent des retours de chantiers non programmés, des déposes de déchets sauvages. Les mêmes matériaux pouvaient se trouver disposés à plusieurs endroits différents de la zone.

Après : une barrière impose de se présenter pour retirer voire déposer du matériel ou des matériaux. Ceux-ci sont rangés de façon claire et unique dans la zone.

Bilan prévention : il n'y a plus d'aller/retours liés à des mauvaises préparations. Une zone bien rangée prévient les risques de chutes d'objets et de collisions.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		



Bilan économique : il n'y a plus de perte de temps dans le contrôle des retours, qui s'effectue de façon organisée (fini les retours « sauvages » synonymes de perte de temps). Le tri est plus organisé et supprime le besoin d'une benne spécifique pour le « non trié », auparavant louée.

AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE STOCKAGE DE MATERIEL			
Durée : 1 an	Personnel concerné : 2		OTH : 0
Coûts		Gains	
Coûts fixes	3 000 €	Temps	6 345 €
Coûts variables		Achats	2 400 €
Total Coûts	3 000 €	Total Gains	8 745 €
Bilan Economique	+ 5 745 €	ROP = 2,9	Payback = 4 mois

Bilan/personne/an : 2 873 €

2,9

ORGANISATION (O) : Mode opératoire - Méthodes

PRINCIPES :

Face à une situation, l'entreprise choisit d'appliquer un mode opératoire souvent en fonction des usages anciens, de l'habitude ou d'un contexte qui lui est propre.

Or, l'entreprise est vivante et son développement doit l'amener à considérer régulièrement la pertinence de ses choix : des nouveaux métiers qu'elle prend désormais en charge, un volume d'activité supérieur, le passage d'une partie à la sous-traitance ou au contraire le rapatriement en interne de travaux auparavant confiés à d'autres, ... sont des raisons possibles de changer de méthodes.

Autour de l'entreprise, le métier évolue également : des bonnes pratiques se font jour, de nouvelles machines, de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques amènent à repenser la façon de procéder.

Dans la plupart des cas, ces changements permettent de tenir compte des exigences de prévention, et d'améliorer la situation.

Ce thème peut être décliné selon des actions du type :

- favoriser les nouveaux engins pour la réalisation d'opérations difficiles
- utiliser des préfabrications en atelier en remplacement d'actions sur chantiers
- concevoir des ordonnancements d'activités de façon à réduire voire supprimer les temps d'exposition aux risques
- ...



ORGANISATION (O) : Mode opératoire - Méthodes

CAS : Remplacer les blocs (lests) en béton par des compas pour stabiliser les banches

L'entreprise : une entreprise de 480 salariés, présente dans les secteurs de la construction et du génie civil, disposant de nombreuses certifications (ISO9001, ISO14001, BS OHSAS18001).

L'action : l'entreprise a acheté des « compas » manipulés par une grue pour maintenir les banches stables, qui sont utilisés sur certains chantiers.

Avant : les banches étaient stabilisées par des blocs de béton (1 par banche) qui étaient déplacés avec la grue pour chaque banche.

Après : une seule opération suffit pour deux banches, effectuée par la grue.

Bilan prévention : il y a moins de manipulations de blocs béton (2 tonnes par bloc). Il n'y a plus de risques de renversement des banches, et il y a moins de manipulations pour la grue.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		

Bilan économique : une opération au final 2 fois plus rapide pour 4 ouvriers qui demande moins de lests béton et qui couvre largement le coût des compas et le temps lié à leur mise en œuvre.

COMPAS AU LIEU DE LEST BÉTON POUR STABILISER LES BANCHES			
Durée : 5 ans	Personnel concerné : 5		OTH : 0
Coûts		Gains	
Coûts fixes	7 500 €	Temps	24 339 €
Coûts variables	15 845 €	Achats	39 030 €
Total Coûts	23 345 €	Total Gains	63 369 €
Bilan Economique	+ 40 024 €	ROP = 2,7	Payback = 8 mois

Bilan/personne/an : 2 001 €

2,7

ORGANISATION (O) : Visites - Audits - Contrôles

PRINCIPES :

Pour s'assurer du respect des règles définies par l'entreprise ou la réglementation, comme pour identifier les bonnes pratiques et les promouvoir, il est indispensable de constater sur le terrain la réalité et l'efficacité objectives des attitudes et méthodes employées.

Des visites de chantier formalisées permettent non seulement de détecter des bonnes ou des mauvaises pratiques, mais aussi d'en tirer des conséquences puisqu'une trace objective permettra de les analyser et d'en suivre l'évolution au cours du temps, ceci d'autant plus qu'elles seront normalisées et comparables.

Par la mise en place d'un formalisme approprié, elles permettent ainsi de prévenir des problèmes récurrents.

Définir des indicateurs et les suivre permet d'analyser les causes de dysfonctionnements, de prendre des actions correctives et d'en suivre les résultats.

Ce thème peut être décliné selon des actions du type :

- réaliser des visites régulières sur tous les chantiers
- définir une check list de points à vérifier durant ces visites
- mettre en place des procédures incluant des documents écrits (pour l'utilisation spécifique de matériel par ex.)
- établir des indicateurs de suivi
- mettre en place du matériel de contrôle (ex : gps véhicules, ...)
- mandater un audit externe pour visiter les chantiers
- ...



ORGANISATION (O) : Visites - Audits - Contrôles

CAS : Visites régulières de chantier et notation du respect des bonnes pratiques

L'entreprise : une PME de 130 salariés regroupant de très nombreux corps de métiers, spécialisée dans la construction de maisons clés en main.

L'action : des visites régulières sont menées sur les chantiers, et ceux-ci sont notés en fonction de critères précis.

Avant : les manquements aux bonnes pratiques n'étaient identifiés qu'a posteriori, selon les conséquences observées.

Après : les erreurs sont constatées plus tôt, et rectifiées sur le terrain. Le contrôle crée une mobilisation plus soutenue des équipes.

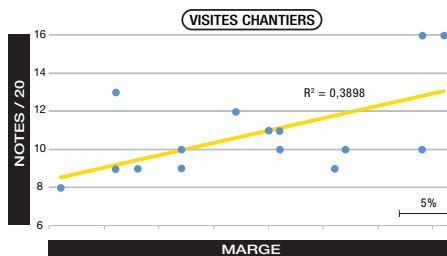
Bilan prévention : les risques sont prévenus et rectifiés au fil de l'eau.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		



Bilan économique : l'analyse croisée des données montre une corrélation forte entre la rentabilité des chantiers et leur « note » (cf. graphique). Le bilan ci-dessous montre simplement l'impact du gain de 1% de marge sur la moitié des chantiers notés au dessous de la moyenne.



VISITES CHANTIERS ET NOTATION SECURITÉ			
Durée : 1 an	Personnel concerné : 20		OTH : O
Coûts		Gains	
Coûts fixes	3 293 €	Temps	8 700 €
Coûts variables		Achats	
Total Coûts	3 293 €	Total Gains	8 700 €
Bilan Economique	+ 5 407 €	ROP = 2,6	Payback = 5 mois
Bilan/personne/an : 270 €			

2,6

NB : Le bilan/pers/an n'est pas significatif car il ne porte, de façon normative, que sur l'impact de 1% de gain de marge.

TECHNIQUE (T) : Achat Machine - Matériel

PRINCIPES :

La mécanisation représente un investissement que les entreprises ont l'habitude d'évaluer économiquement, et qu'elles décident souvent en fonction de ces critères financiers. Or, très souvent, cette mécanisation, à l'aide de machines toujours plus modernes, apporte une plus grande sécurité dans le travail des opérateurs. Ces choix sont donc à privilégier.

Dans d'autres cas, c'est le souci d'améliorer les conditions de travail qui est à l'origine d'un achat de machines et l'impact économique n'étant pas recherché, il n'est pas évalué alors même que bien souvent, indirectement, il s'avère également positif.

Ce thème peut donc être décliné selon des actions du type :

- renouveler / améliorer le matériel existant
- renouveler le matériel obsolète
- utiliser les nouvelles machines / nouveaux matériels du marché
- mécaniser / simplifier les opérations dangereuses et/ou pénibles
- ...



TECHNIQUE (T) : Achat Machine - Matériel

CAS : Achat d'une remorque

L'entreprise : une entreprise de 50 salariés, intervenant principalement sur le marché des maisons individuelles pour des travaux de rénovation et d'aménagements des extérieurs.

L'action : achat d'une remorque.

Avant : le camion grue sans remorque nécessitait 2 aller-retours dépôt/chantier pour transporter 2 conteneurs et une machine.

Après : un seul aller-retour est suffisant pour transporter les mêmes installations.

Bilan prévention : diminution du risque routier puisque l'on a divisé les trajets par 2, simplification des chargements / déchargements.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		



Bilan économique : une demi-journée gagnée pour les 3 ouvriers et une consommation légèrement réduite compensent le coût de la remorque et de son entretien sur 5 ans.

ACHAT D'UNE REMORQUE			
Durée : 5 ans	Personnel concerné : 3		OTH : T
Coûts		Gains	
Coûts fixes	27 034 €	Temps	36 000 €
Coûts variables	5 715 €	Achats	525 €
Total Coûts	32 749 €	Total Gains	36 525 €
Bilan Economique	+ 3 776 €	ROP = 1,1	Payback = 4,4 ans

Bilan/personne/an : 252 €

1,1

TECHNIQUE (T) : Produits - Matériaux

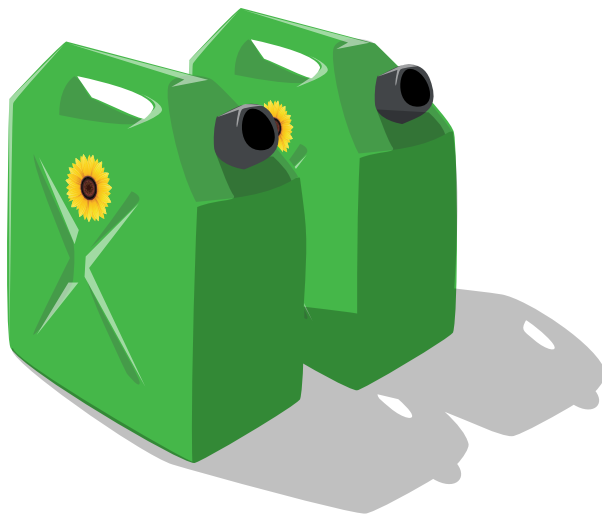
PRINCIPES :

Les progrès techniques font surgir en permanence de nouveaux matériaux qui ont en général pour objectif de garantir ou d'améliorer les performances techniques des produits auxquels ils prétendent se substituer, mais aussi souvent de se montrer plus respectueux de l'environnement, plus sûrs pour les opérateurs, plus économiques quant aux volumes nécessaires.

Ainsi, il faut être attentif aux évolutions techniques et étudier notamment les possibilités de remplacer les matériaux qui présentent des risques par des nouveautés, parfois plus coûteuses à l'unité, mais bénéfiques sur le long terme.

Ce thème peut donc être décliné selon des actions du type :

- remplacer des produits synthétiques et agressifs par des produits plus naturels
- remplacer des produits lourds par des produits constitués de matériaux plus légers
- ...



TECHNIQUE (T) : Produits - Matériaux

CAS : Remplacement de barrières acier par des barrières PVC

L'entreprise : une entreprise générale d'environ 340 salariés spécialisée dans les travaux routiers, publics et privés, génie civil, voirie, pavage, fabrication et mise en oeuvre d'enrobés hydrocarburés.

L'action : substitution des barrières de clôture de chantier de type Heras en acier par des barrières plastiques.

Avant : compte tenu du poids, les barrières acier mobilisent 2 salariés, pour les porter, les disposer et les joindre. En plus, le transport de ces équipements est compliqué car ils sont encombrants.

Après : un seul ouvrier suffit pour les manipulations, qui sont en outre simplifiées (pas de socles à ajouter car elles sont auto-stables) et leur compacité facilite le transport.

Bilan prévention : il y a beaucoup moins de manipulations de charges lourdes (62 kg par barrière acier avec deux socles vs 14 kg pour les barrières PVC avec leurs socles).



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		

Bilan économique : le gain de temps quotidien par chantier est important (20 minutes seul au lieu de 1 heure à deux). Les barrières sont personnalisées aux couleurs de l'entreprise et servent donc de support publicitaire gratuit.

BARRIERES PVC			
Durée : 5 ans	Personnel concerné : 6		OTH : T
Coûts		Gains	
Coûts fixes	67 500 €	Temps	170 716 €
Coûts variables		Achats	
Total Coûts	67 500 €	Total Gains	170 716 €
Bilan Economique	+ 103 216 €	ROP = 2,5	Payback = 2,0 ans
Bilan/personne/an : 3 441 €			

2,5

NB : Le montant élevé du bilan global est lié à la période de 5 ans.

TECHNIQUE (T) : Produits - Matériaux

CAS : Remplacement d'huiles minérales par des huiles végétales pour le décoffrage

L'entreprise : une entreprise de 480 salariés, présente dans les secteurs de la construction et du génie civil, disposant de nombreuses certifications (ISO9001, ISO14001, BS OHSAS18001).

L'action : remplacement des huiles de décoffrage classiques par des huiles végétales.

Avant : nécessité d'utiliser des EPI adaptés à l'agressivité des produits utilisés (combinaisons, masques, gants spéciaux, ...).

Après : il n'est plus nécessaire de s'équiper d'EPI spécifiques pour manipuler ces huiles.

Bilan prévention : suppression des risques liés à l'agressivité des matières sur la peau, les muqueuses, les poumons.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité



Bilan économique : le gain sur le temps passé (par les 36 salariés concernés, 50 jours/an) à s'équiper et sur le coût des équipements qui ne sont plus nécessaires couvre largement un prix au litre supérieur de 50% (qui pouvait apparaître comme un frein à ce type d'investissement). Le gain pour l'environnement est évident.

HUILES DE DECOFFRAGE VEGETALES			
Durée : 1 an	Personnel concerné : 36		OTH : T
Coûts		Gains	
Coûts fixes	960 €	Temps	3 709 €
Coûts variables	7 347 €	Achats	37 490 €
Total Coûts	8 307 €	Total Gains	41 199 €
Bilan Economique	+ 32 892 €	ROP = 5,0	Payback = 1 mois

Bilan/personne/an : 914 €

5,0

NB : Ce cas concerne un type d'huile donné, il n'est pas extrapolable à n'importe quel produit. Il convient de vérifier sur la fiche de sécurité du produit les EPI nécessaires à sa manipulation.

TECHNIQUE (T) : Produits - Matériaux

CAS : Utilisation de blocs autocofrants en Neopor®

L'entreprise : une PME de 130 salariés regroupant de très nombreux corps de métiers, spécialisée dans la construction de maisons clés en main.

L'action : l'entreprise utilise désormais sur certains chantiers des blocs autocofrants isolants qui s'emboîtent et dans lesquels est ensuite coulé le béton.

Avant : des blocs de béton de 27 kgs étaient posés et scellés avec un mortier (maçonnerie traditionnelle), auxquels il fallait ajouter l'isolant.

Après : les blocs autocofrants isolants ultralégers sont posés et emboîtés, ensuite le béton est coulé à l'intérieur de ceux-ci.

Bilan prévention : il n'y a plus de manipulations de charges lourdes, plus de pose d'isolants et le temps de mise en oeuvre est fortement réduit.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		

Bilan économique : le surcoût des blocs (4 fois plus chers) pourrait être un frein à ce changement de matériau. L'étude permet de montrer que le temps gagné sur la pose et l'économie sur l'isolant (qui n'est plus nécessaire, le Neopor® jouant ce rôle) compensent ce surcoût.

BLOCS AUTOCOFRANTS			
Durée : 1 an	Personnel concerné : 1		OTH : T
Coûts		Gains	
Coûts fixes	17 133 €	Temps	14 280 €
Coûts variables		Achats	3 374 €
Total Coûts	17 133 €	Total Gains	17 654 €
Bilan Economique	+ 521 €	ROP = 1,0	Payback = 1 an

Bilan/personne/an : 521 €

1,0

TECHNIQUE (T) : Équipements de protection (EPC - EPI)

PRINCIPES :

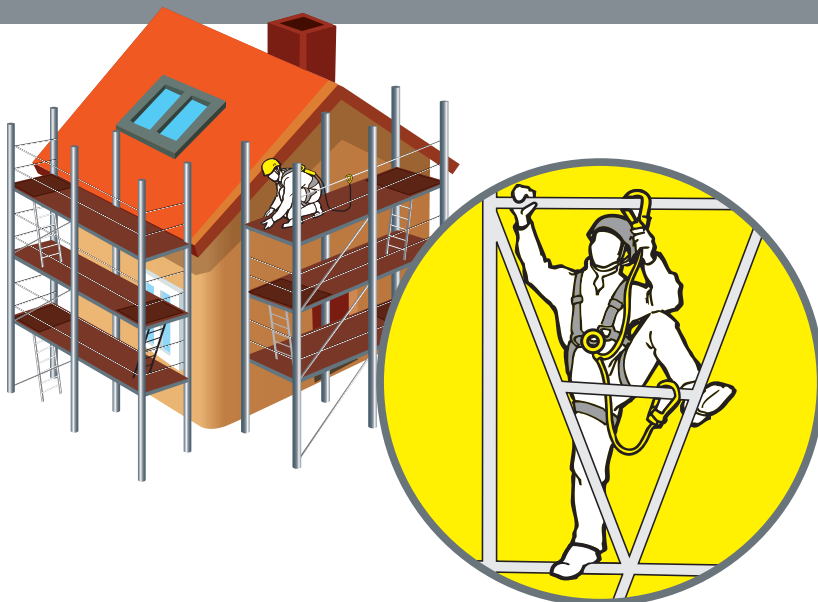
Si l'enjeu premier d'une action de prévention est de faire disparaître le risque, cela n'est pas toujours possible. Dans ce cas, il convient de le limiter en procurant aux personnes des équipements de protection d'abord collectifs, puis individuels.

Les EPC sont installés pour bénéficier à plusieurs intervenants et sont une protection qui facilite en principe le travail en le rendant plus sûr.

Les EPI sont souvent considérés comme des contraintes pour l'exercice de son métier : il faut les mettre, les enlever, et leur utilisation est parfois une gêne, mais ils sont nécessaires lorsqu'il y a des risques résiduels.

Ce thème peut donc être décliné selon des actions du type :

- mettre en place des protections collectives ou individuelles pour des situations à risques impossibles à supprimer
- remplacer une protection individuelle par une protection collective
- internaliser la mise en œuvre des protections collectives au lieu de s'en remettre à des tiers
- ...



TECHNIQUE (T) : Équipements de protection (EPC - EPI)

CAS : Internalisation de l'échafaudage de pied

L'entreprise : une entreprise de 60 salariés, intervenant principalement sur des travaux de façades.



L'action : achat d'échafaudages de pied et formation des équipes.

Avant : les échafaudages étaient mis en place par une société extérieure, puis retirés à la fin du contrat. En cas de retrait prématuré, en raison du contrat, les travaux pouvaient se poursuivre sans cette protection.

Après : les équipes mettent en place l'échafaudage dans les meilleures conditions de sécurité, et celui-ci reste implanté jusqu'à la fin du chantier.



Bilan prévention : une protection sur toute la durée du chantier. Une formation apportée aux équipes, qui maîtrisent la connaissance de l'installation et peuvent agir de façon corrective si besoin.

Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		

Bilan économique : sur une surface de 1 000 m² par an, les gains sont observés sur l'amortissement du coût de l'échafaudage par rapport à la location et le gain de temps sur le montage/démontage sans dépendance d'une société externe.

ACHAT D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED			
Durée : 5 ans	Personnel concerné : 4		OTH : T
Coûts		Gains	
Coûts fixes	33 500 €	Temps	72 500 €
Coûts variables	8 000 €	Achats	72 500 €
Total Coûts	41 500 €	Total Gains	145 000 €
Bilan Economique	+ 103 500 €	ROP = 3,5	Payback = 1,2 ans

Bilan/personne/an : 5 175 €

3,5

HUMAIN (H) : Formation - Sensibilisation - Accueil - Communication

PRINCIPES :

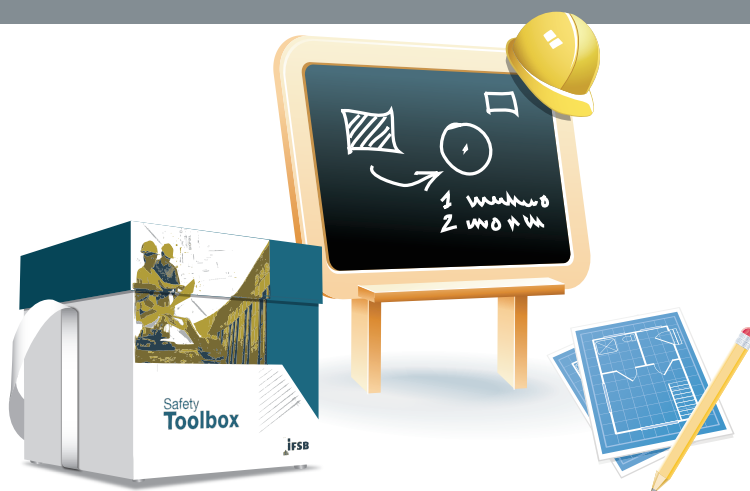
Les solutions méthodiques ou techniques sont importantes mais rien ne se fait sans une prise de conscience par les personnes elles-mêmes des risques et des règles de prévention à appliquer.

En outre, la maîtrise des méthodes et des matériels souvent complexes, en tous cas spécifiques, est nécessaire aux opérateurs pour s'assurer de leur utilisation optimale, tant sur le plan économique qu'en matière de sécurité.

Cela passe par de la formation dès l'entrée en poste du salarié, quel que soit le temps qu'il a à passer dans l'entreprise, à poursuivre tout au long de son activité professionnelle.

Ce thème peut être décliné selon des actions du type :

- mettre en place un plan de formation
- faire évoluer le personnel par des formations qualifiantes
- prévoir des formations spécifiques pour chaque nouvel arrivant
- tenir des réunions de sensibilisation régulières
- prendre en charge une formation destinée à des objectifs de santé individuelle (contre les addictions, contre le stress, etc.)
- ...



HUMAIN (H) : Formation - Sensibilisation - Accueil - Communication

CAS : Formation échafaudages

L'entreprise : une entreprise d'une dizaine de salariés, spécialisée dans la couverture, la charpente et la ferblanterie, et qui réalise tous travaux d'entretien et de réparations des toitures.

L'action : formation du chef d'entreprise au contrôle et réception d'échafaudages de pied. L'assistance de l'équipe lors du montage d'échafaudage.

Avant : l'équipe faisait le montage de la structure sans assistance systématique de l'encadrement. Le temps consacré à la tâche était plus important, auquel il faut ajouter le temps de l'intervention ultérieure de l'encadrement à la demande de l'équipe.

Après : la prise de conscience des risques engendrés par un échafaudage mal monté a été l'élément déclencheur de la procédure d'assistance systématique de l'équipe pendant cette tâche.

Bilan prévention : un suivi régulier et de près du chantier ; une protection renforcée par l'assurance d'avoir monté correctement les structures.



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité
		

Bilan économique : le gain en temps est général, puisque le contrôle ne se fait plus après mais lors du montage. Les équipes arrivent désormais à monter deux échafaudages en une journée, de façon sécurisée, contre 1 seul auparavant.

FORMATION ECHAFAUDAGES			
Durée : 1 an	Personnel concerné : 4		OTH : H
Coûts		Gains	
Coûts fixes	490 €	Temps	864 €
Coûts variables		Achats	
Total Coûts	490 €	Total Gains	864 €
Bilan Economique	+ 374 €	ROP = 1,8	Payback = 7 mois

Bilan/personne/an : 94 €

1,8

HUMAIN (H) : Formation - Sensibilisation - Accueil - Communication

CAS : Prise en charge d'une démarche d'arrêt du tabagisme

L'entreprise : une entreprise de 50 salariés, intervenant principalement sur le marché des maisons individuelles pour des travaux de rénovation et d'aménagements des extérieurs.

L'action : prise en charge d'une cure d'arrêt du tabagisme par une thérapie (par injection dans l'oreille) suite à la conviction du chef d'entreprise que le tabac nuit gravement à la santé.

Avant : les fumeurs devaient interrompre plusieurs fois leur travail pour sortir du bâtiment en chantier et fumer durant quelques minutes.

Après : le travail est effectué avec moins d'interruptions.

Bilan prévention : risque lié au tabac supprimé pour 2 fumeurs sur 3 (une seule rechute 3 ans après).



Sécurité physique	Santé - Salubrité	Réduction pénibilité



Bilan économique : le gain en temps couvre largement le coût du stage ; la qualité de la prestation (effectuée principalement pour des particuliers) est renforcée et l'image de l'entreprise est améliorée.

AIDE A L'ARRET DU TABAGISME			
Durée : 1 an	Personnel concerné : 3		OTH : H
Coûts		Gains	
Coûts fixes	875 €	Temps	3 548 €
Coûts variables		Achats	
Total Coûts	875 €	Total Gains	3 548 €
Bilan Economique	+ 2 673 €	ROP = 4,1	Payback = 3 mois

4,1

Bilan/personne/an : 891 €

REMARQUES GÉNÉRALES ET CONCLUSIONS

Les cas précédents sont des cas concrets vus dans des entreprises (de toutes tailles et de tous métiers) et validés par elles. Ils montrent que faire de la prévention contribue à la performance économique : les rendements (ROP) observés vont de 1 à 5 ; les gains par personne et par an de 100 à 5 200 euros, et le payback de ces actions va de 1 mois à 4,5 ans.

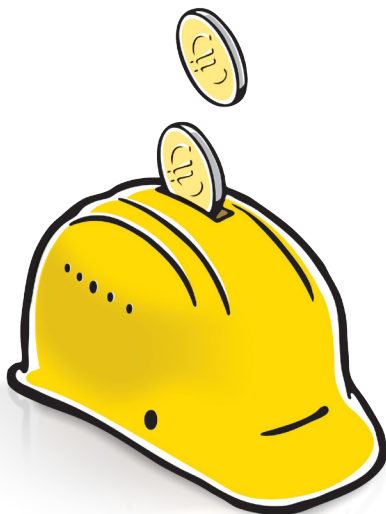
Près de la moitié de ces actions (4/10) coûte moins de 5 000 € et sont donc accessibles à tous : en outre, ce sont souvent celles qui ont le meilleur rendement.

Ces cas *montrent* mais ne *démontrent* pas : en effet, le gain n'est évidemment pas systématique et certaines situations peuvent être moins favorables économiquement. Dans tous les cas, on observe néanmoins que les bénéfices économiques de la prévention ne sont pas évalués (même lorsque c'est possible). Or, ils sont bien plus fréquents et significatifs qu'on ne l'imagine et ainsi ils viennent réduire le coût effectif réel que l'on croit engager dans le cadre de la prévention et qui peut, sans cette analyse, bloquer la décision.

Avec l'IFSB, les mesurer devient possible au travers d'une méthodologie applicable au sein de tout type d'entreprise.

En outre, s'ils ne sont pas extrapolables mécaniquement (les contextes diffèrent d'une entreprise à l'autre), ils montrent différents types (O-T-H) d'actions de prévention, pour lesquelles il est possible de trouver un avantage économique. Ce sont des exemples à suivre.

La Prévention, réduction ou suppression des risques, reste l'objectif principal que nous nous donnons, mais la conséquence économique ne doit pas être masquée, d'autant moins lorsqu'elle est positive, comme c'est en réalité souvent le cas!



Nous remercions chaleureusement les entreprises suivantes pour leur participation et leur collaboration en nous confiant les données nécessaires à la réalisation de cette brochure :



Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A.

Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A.

5, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG

T (+352) 26 59 56 1 F (+352) 26 59 07 44
E contact@ifsb.lu W <http://www.ifsb.lu>